



# Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement

## Exercice 2011

---

Document établi selon le décret et l'arrêté ministériels du 02/05/07



### **Communauté de Communes du secteur d'Illfurth**

2 place du Général de Gaulle  
BP37 - 68720 ILLFURTH  
Tél: 03 89 25 44 88  
Fax: 03 89 25 53 67  
<http://www.cc-secteurdillfurth.fr>



<b>Les chiffres du service d'assainissement</b> <b>Communauté de Communes du secteur d'Illfurth</b>	
<p><b><u>Territoire</u></b></p> <p><b>3 914 abonnés</b></p>	<p>10 communes desservies : FROENINGEN, HEIDWILLER, HOCHSTATT, ILLFURTH, LUEMSCHWILLER, SAINT-BERNARD, SPECHBACH-LE-BAS, SPECHBACH-LE-HAUT, TAGOLSHEIM, WALHEIM.</p> <p>10 221 habitants desservis</p> <p>3 914 abonnés</p>
<p><b><u>Exploitation</u></b></p> <p><b>En régie</b></p>	<p>La Communauté de Communes a en charge le fonctionnement des ouvrages, leur entretien, la permanence du service, la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.</p> <p>Certaines prestations comme l'entretien des postes de relevage et des stations d'épuration, le compostage et la valorisation des boues font l'objet de marchés de prestation de service.</p>
<p><b><u>Collecte</u></b></p> <p><b>81 km de réseau</b> <b>461 920 m<sup>3</sup> facturés</b></p>	<p>461 920 m<sup>3</sup> ont été facturés au titre de l'assainissement.</p> <p>Le réseau de collecte est pour partie séparatif et pour partie unitaire.</p>
<p><b><u>Epuration</u></b></p> <p><b>817 942 m<sup>3</sup> traités</b></p>	<p>586 171 m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été traitées à la station d'épuration d'Illfurth, soit 72% des volumes facturés.</p> <p>231 771 m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été traitées à la station d'épuration de Spechbach-le bas, soit 28 % des volumes facturés</p> <p>170,7 Tonnes de Matières sèches de boues ont été évacuées en 2011.</p>
<p><b><u>Rejet au milieu naturel</u></b></p> <p><b>100 % de conformité</b></p>	<p>100 % d'analyses conformes aux normes de rejet au milieu naturel</p> <p>98% de la pollution reçue en DBO5 a été éliminée, 98 % pour les MES, 94% pour l'azote et 64% pour le phosphore</p>
<p><b><u>Prix</u></b></p> <p><b>180,28 € pour 120 m<sup>3</sup></b></p>	<p>Le prix du service comprend une partie variable (un prix au m<sup>3</sup> consommé) et une partie fixe depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011( forfait de base de 25 m<sup>3</sup>).</p> <p>Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 180,28 €, (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2012, toutes taxes comprises) qui reste stable par rapport à 2011.</p> <p>Sur ce montant, 77% reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 23%.</p>

## SOMMAIRE

<b>1. Préambule.....</b>	<b>5</b>
<b>2. Présentation générale du service.....</b>	<b>5</b>
2.1. Périmètre et nature du service assuré.....	5
2.2. Mode de gestion du service .....	5
2.3. Le réseau de collecte des eaux usées .....	6
2.3.1. Réseaux et branchement .....	6
2.3.2. Les postes de relèvement .....	7
2.3.3. Les bassins d'orage .....	7
2.4. Les stations d'épuration .....	8
<b>3. Les faits marquants de l'exercice .....</b>	<b>9</b>
3.1. Le réseau de collecte des eaux usées .....	9
3.2. Les stations d'épuration .....	9
<b>4. Indicateurs techniques .....</b>	<b>10</b>
4.1. Assiette du service.....	10
4.2. Volumes traités .....	10
4.3. Conventions spéciales de déversement.....	10
4.4. Bilan d'exploitation .....	10
4.4.1. Données de fonctionnement des postes et bassins d'orage .....	10
4.4.2. Consommations .....	11
4.4.3. Production des boues.....	11
4.4.4. Evacuation des boues .....	11
4.4.5. Les autres sous-produits .....	12
4.5. Qualité du traitement des eaux usées .....	12
4.5.1. La charge entrante .....	12
4.5.2. Conformité des performances des équipements d'épuration .....	13
4.6. Les opérations d'entretien.....	14
4.6.1. Curage préventif.....	14
4.6.2. Interventions curatives .....	14
4.6.3. Interventions d'inspection et de contrôle.....	14
4.7. Détails sur l'indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale .....	14
4.8. Les opérations de renouvellement .....	15
4.8.1. Opérations réalisées par le prestataire SOGEST .....	15
4.8.2. Opérations réalisées par la Communauté de Communes.....	15
4.9. Les investissements.....	15
4.9.1. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service .....	15
<b>5. Indicateurs financiers .....</b>	<b>15</b>
5.1. Les tarifs .....	15
5.2. La facture 120 m3.....	15
5.3. Le budget annexe Assainissement.....	15
5.3.1. Les recettes d'exploitation .....	15
5.3.2. Le financement des investissements.....	15
5.3.3. Etat de la dette du service .....	15
5.3.4. Amortissements .....	15
5.3.5. Opérations de coopération décentralisée .....	15

<b>6. Les indicateurs de performance .....</b>	<b>15</b>
6.1. Indicateurs descriptifs : .....	15
6.2. Indicateurs de performance :.....	15
 <b>ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.....</b>	<b>15</b>

## 1. Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président de la Communauté de Communes est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'assainissement.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

## 2. Présentation générale du service

### 2.1. Périmètre et nature du service assuré

Le service d'assainissement est géré au niveau intercommunal.

La Communauté de Communes du secteur d'Illfurth assure les compétences suivantes :

- Collecte des eaux usées
- Traitement des eaux usées

Le service public d'assainissement collectif dessert environ 10 221 habitants soit 3914 abonnés.

	Nombre d'abonnés AEP	linéaire réseau (ml)	Population	Volumes facturés assainissement 2011
Froeningen	290	11561,5	660	34 662
Heidwiller	242	5747	644	26 954
Hochstatt	860	11667	2207	98 993
Illfurth	831	14564	2470	116 053
Luemswiller	275	5940	704	27 353
Saint-Bernard	195	4212	490	20 386
Spechbach le bas	294	5683	756	30 057
Spechbach le haut	260	7953	667	25 757
Tagolsheim	300	7618	695	44 846
Walheim	367	6081	928	36 859
<b>Total</b>	<b>3 914</b>	<b>81 026,5</b>	<b>10221</b>	<b>461 920 m<sup>3</sup></b>

### 2.2. Mode de gestion du service

La Communauté de Communes a en charge le fonctionnement des ouvrages, leur entretien, la permanence du service, la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Elle exploite ces réseaux d'assainissement en régie et fait l'objet :

- **D'un marché pour l'exploitation des postes de pompes et entretien des bassins d'orage**

Le marché est certifié exécutoire pour la date du 1<sup>er</sup> mars 2011 pour une durée de 3 ans avec un renouvellement d'une fois de deux ans.

Il confie à la société Lyonnaise des Eaux (agence SOGEST) les principales missions suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de traitement, des postes de relèvement
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques
- ✓ Entretien des bassins d'orages

Le périmètre d'affermage est défini par les limites des territoires des dix communes formant la Communauté de Communes du secteur d'Ilffurth.

- **D'un marché public pour l'exploitation de la station d'épuration d'Ilffurth et de Spechbach**

Ce marché est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2011 pour 3 ans. Il est reconductible une fois pour 2 ans.

Il confie à la société Lyonnaise des Eaux (agence SOGEST) les principales missions suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation de la station d'épuration
- ✓ Gestion des boues d'épuration
- ✓ Autosurveillance des rejets
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques

- **D'un marché de compostage et de valorisation agricole des boues**

Ce marché est confié à la société Agrivalor à partir du 1<sup>er</sup> mars 2011 pour 3 ans. Il est reconductible une fois pour deux ans.

Les principales missions de ce marché sont :

- ✓ Prise en charge et transport des boues jusqu'à la plateforme de compostage
- ✓ Mise en place du mélange avec un co-produit, criblage et maturation
- ✓ Analyses des boues et du compost
- ✓ Stockage avant la valorisation agricole

## 2.3. Le réseau de collecte des eaux usées

### 2.3.1. Réseaux et branchement

Le réseau de la communauté de communes comprend:

	2011
Réseau eaux usées (km)	81

### 2.3.2. Les postes de relèvement

Le réseau est équipé de 14 postes de relèvement ou refoulement dont les caractéristiques sont les suivantes :

Postes	Nombre de pompes	Capacité de pompage (m3/h)
Heidwiller écluse	2	64
Heidwiller Auweg	2	20
Heidwiller rue Dannemarie	2	29
Walheim moulin avant pont 1	2	21
Walheim moulin après pont 2	2	21
Ilfurth centre	2	90
Ilfurth collège	2	55
Froeningen	2	160
Hochstatt rue de Zillisheim	1	136
Hochstatt rue du muguet	2	36
Hochstatt rue du bourg	2	20
St Bernard 3	2	72
St Bernard 2	2	34
St Bernard 1	2	72

### 2.3.3. Les bassins d'orage

7 bassins d'orage permettent de lisser les déversements au milieu naturel en cas de fortes pluies :

Bassins d'orage	Capacité de stockage (m3)
Froeningen	80
Heidwiller	75
Ilfurth	140
Tagolsheim	100
Hochstatt	400
Spechbach-le-haut	50
Spechbach-le-bas	80
<b>Total volume stocké</b>	<b>925</b>



## 2.4. Les stations d'épuration

La station d'épuration d'Ilfurth présente les caractéristiques suivantes :

<b>Localisation</b>	Ilfurth
<b>Année de mise en service</b>	1978
<b>Type</b>	Boues activées
<b>Filière de traitement boues</b>	Déshydratation sur centrifugeuse – Evacuation en compostage
<b>Capacité nominale de traitement</b>	7 700 équivalents habitants

Les normes de rejets imposées sont les suivantes :

Paramètre	Rendement minimum (%)	Concentration maximum (mg/l)
DCO	90	90
DBO5	70	25
MES	90	30
NGL	/	/
PT	/	/

La station d'épuration de Spechbach présente les caractéristiques suivantes :

<b>Localisation</b>	Spechbach-le-Bas
<b>Année de mise en service</b>	1987
<b>Type</b>	Boues activées
<b>Filière de traitement boues</b>	Déshydratation sur centrifugeuse à la STEP d'Ilfurth
<b>Capacité nominale de traitement</b>	1 700 équivalents habitants

Les normes de rejets imposées sont les suivantes :

Paramètre	Rendement minimum (%)	Concentration maximum (mg/l)
DCO	90	90
DBO5	/	30
MES	/	30
NGL	/	/
PT	/	/



## 3. Les faits marquants de l'exercice

---

### 3.1. Le réseau de collecte des eaux usées

- Le service d'assainissement de la communauté de communes prévoit sa réorganisation en regroupant la gestion administrative et technique sur un site unique.

### 3.2. Les stations d'épuration

#### **Pour la station d'épuration d'Illfurth :**

- Des surplus de boues ont été produits début 2011 à la station d'Illfurth lié à des à-coups hydrauliques et à une présence massive de sable dans les différents bassins (suite à des problèmes antérieurs sur le dessableur). Un des bassins d'aération a été curé fin août. (10 T de sables évacuées)
- Des réparations de fuite d'eau potable ont eu lieu pour le local « fosse en cale sèche » et pour le local « boues »

#### **Pour la station d'épuration de Spechbach :**

- Le système de raclage du clarificateur s'est arraché de la station de Spechbach en mars 2011 : la racle s'étant retrouvée coincée sous le saut à ski, le système d'entraînement a tout arraché. Toute la structure a été refaite. La police de l'eau a été tenue avertie de l'évolution de la situation.
- Une panne du moteur du pont brosse à Spechbach courant 2011 s'est produite: le moteur a été changé
- Suite à une pollution aux hydrocarbures fin 2010 sur la station de Spechbach (vidange d'une cuve à mazout par un particulier), les boues contaminées ont du être envoyées en incinération.
- SOGEST a mis en place un dispositif de récupération des surnageants au niveau du silo à boues de la station en novembre 2011.

## 4. Indicateurs techniques

### 4.1. Assiette du service

	2009	2010	2011	Evolution 2010-2011 (%)
Nombre d'usagers assujettis	3 876	3 893	3 914	0,5%
Taux de desserte	98%	98%	98%	-
Volumes facturés (m <sup>3</sup> )	463 415	459 290	461 920	0,6%

### 4.2. Volumes traités

	2009	2010	2011	Evolution 2010-2011 (%)
Volumes facturés (m <sup>3</sup> )	463 415	459 290	461 920	0,6%
Volume des effluents traités	674 361	835 069	817 942	-2 %
Taux d'eaux parasites	46%	82%	77%	-5,8%

### 4.3. Conventions spéciales de déversement

Conformément à l'article L.1331-10 du Code de Santé Publique, les effluents non domestiques dont la pollution dépasse les valeurs définies par la réglementation en vigueur, doivent faire l'objet d'une convention de déversement autorisant le rejet dans le réseau public d'assainissement.

Une autorisation de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau d'assainissement est en vigueur depuis fin 1998 :

- ✓ Compagnie franco-suisse de façonnage du papier

De plus, des conventions de déversement d'effluents agricoles issus des éleveurs laitiers pour le traitement des eaux blanches ont été établies.

### 4.4. Bilan d'exploitation

#### 4.4.1. Données de fonctionnement des postes et bassins d'orage

Données de fonctionnement 2011	m3 pompés	Heures de fonctionnement	KWh consommés	Nombre de curages
Heidwiller écluse	104 704	1 636	13 692	4
Heidwiller Auweg	860	43	117	3
Heidwiller rue Dannemarie	35 235	1 215	4 140	4
Walheim moulin avant pont 1	15 057	717	1 536	4
Walheim moulin après pont 2	1 008	48	-	4
Illfurth centre	11 880	132	576	4
Illfurth collège	15 730	286	691	4
Froeningen	312 000	1 950	19 140	4
Hochstatt rue de Zillisheim	252 416	1 856	16 836	4
Hochstatt rue du muguet	39 240	1 090	2 025	4

Données de fonctionnement 2011	m3 pompés	Heures de fonctionnement	KWh consommés	Nombre de curages
Hochstatt rue du bourg	1 240	62	49	3
St Bernard 3	117 720	1 635	13 236	4
St Bernard 2	56 160	780	3 096	4
St Bernard 1	49 896	693	1 992	4
Luemswiller	-	-	-	0
<b>Total</b>		<b>12 143</b>	<b>77 126</b>	<b>54</b>

#### 4.4.2. Consommations

Consommation de réactifs (T/an)	2009	2010	2011	Evolution (%)
<b>STEP ILLFURTH</b>				
Consommation électrique (kWh/an)	293 156	414 252	379 336	-8,%
Polymère (déshydratation boues)	3,7	4	4,5	13%
Eau potable (m3)	1053	953	958	0,5%
<b>STEP SPECHBACH</b>				
Consommation électrique (kWh/an)	118 852	118 264	127 492	8%
Eau potable (m3)	202	207	169	-18%

Les consommations de réactifs des deux stations d'épurations sont relativement stables suivant les variations de flux entrants.

#### 4.4.3. Production des boues

	2009	2010	2011	Evolution 2010-2011 (%)
<b>STEP ILLFURTH</b>				
Production (TMS/an)	114	138,4	148,4	7%
Siccité moyenne (%)	24%	25%	24%	-2%
<b>STEP SPECHBACH</b>				
Production (TMS/an)	12	17,65	22,3	26%
Siccité moyenne (%)	26%	26%	27%	4%

Les productions de boues sur le site d'illfurth et de Spechbach ont augmenté à la suite de l'augmentation des charges entrantes.

#### 4.4.4. Evacuation des boues

Les boues des stations de Spechbach et d'illfurth sont évacuées sur la plateforme de compostage d'Agrivalor.

	2009	2010	2011	Evolution (%)
<b>STEP ILLFURTH</b>				
Production (TMS/an)	114	138,4	148,4	7%
Tonnage évacué (TMS/an)	114	138,4	148,4	7%
<b>STEP SPECHBACH</b>				
Production (TMS/an)	12	17,65	22,3	26%
Tonnage évacué (TMS/an)		23,6	16,2	-31%

Il faut noter qu'une pollution d'hydrocarbures fin 2010 a entraîné l'incinération d'une partie des boues arrivant sur le site de Spechbach.

#### 4.4.5. Les autres sous-produits

	2009	2010	2011
<b>STEP ILLFURTH</b>			
Refus de dégrillage (T)	4,4	2,6	17
Sables (m3)	3,7	10,2	5
Graisses (T)	22	45	35
<b>STEP SPECHBACH</b>			
Refus de dégrillage (T)	0,4	0,5	1
Sables (m3)	8,5	2,5	4,2
Graisses (T)	4,5	3,3	4,2

Pour la station d'épuration d'Illfurth, la production de refus de dégrillage a augmenté en relation avec le flux entrant.

Le tonnage des sous-produits évacués par la station de Spechbach augmente en suivant l'évolution du débit d'entrée.

### 4.5. Qualité du traitement des eaux usées

#### 4.5.1. La charge entrante

	2008	2009	2010	2011	Evolution 2010-2011 %
<b>STEP ILLFURTH</b>					
Volume annuels (m3/an)	542 022	513 031	622 676	586 171	-6%
Pluviométrie (mm)	888	676	898	556	-38%
Volume entrant (m3/j)	1479	1406	1704	1605	-6%
Charge DBO5 entrante (kg/j)	190	231	206	238	15,5%
<b>STEP SPECHBACH</b>					
Volume annuels (m3/an)	215 600	161 330	212 393	231 771	9%
Pluviométrie (mm)	930	703	965	581	-40%
Volume entrant (m3/j)	590	442	581	634	9%
Charge DBO5 entrante (kg/j)	40	39	41	64	56%

Sur le site de la station d'Illfurth, les débits entrant ont connu une légère baisse en 2011, en lien avec la baisse de la pluviométrie.

L'augmentation de volume entrant sur le site de Spechbach inversement à la baisse de pluviométrie montre l'intrusion d'une grande quantité d'eaux claires de nappe dans le réseau.

La station d'épuration d'Illfurth est ponctuellement en surcharge hydraulique et organique alors que la station d'épuration de Spechbach est fréquemment en surcharge hydraulique et par moment en surcharge organique:

	Volume (m3/j)	DCO (kg/j)	DBO5 (kg/j)	MES (kg/j)	NG (kg/j)	Pt (kg/j)
<b>STEP ILLFURTH</b>						
Charge moyenne entrée 2011	1605	697	238	504	71	9,7
Capacité épuratoire	1800	1020	463	462	115	31
Taux de charge	89%	68%	51%	109%	62%	31%
Pourcentage de dépassement de capacité	0%	14%	0%	50%	0%	0%
Rendement épuratoire moyen annuel (%)		92%	98%	98%	94%	64%
<b>STEP SPECHBACH</b>						
Charge moyenne entrée 2011	634	186	64	107	19	2,9
Capacité épuratoire	456	214	107	125	27	5
Taux de charge	139%	87%	60%	86%	70%	58%
Pourcentage de dépassement de capacité	96%	25%	25%	25%	0%	0%
Rendement épuratoire moyen annuel (%)		88%	97%	97%	88%	55%

Les rendements épuratoires moyens pour 2011 reflètent une bonne élimination des polluants pour les deux stations qui sont conformes aux valeurs de l'arrêté préfectoral du 11 octobre 1983.

#### 4.5.2. Conformité des performances des équipements d'épuration

	DCO	DBO5	MES	NGL	NH4+	Pt
<b>STEP ILLFURTH</b>						
Nombre de dépassements des normes	0	0	0	0	0	0
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans effectués	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre de dépassements tolérés	2	2	2			
Conformité annuelle	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>STEP SPECHBACH</b>						
Nombre de dépassements des normes	0	0	0	0	0	0
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans effectués	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre de dépassements tolérés	1	1	1			
Conformité annuelle	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

Les stations sont conformes pour l'année 2011, sur l'ensemble des paramètres..

Les concentrations moyennes en sortie de station sont conformes à la réglementation européenne (arrêté ministériel du 22 juin 2007).

## 4.6. Les opérations d'entretien

### 4.6.1. Curage préventif

	2011
Longueur de canalisation curée (ml)	2 843
Taux de curage (%)	3,51%
Nombre d'avaloirs et de dessableurs curés	77

### 4.6.2. Interventions curatives

	2011
Nombre de désobstructions réalisées	11
Dont sur branchement	2
Dont sur canalisation	2
Dont sur ouvrages	7

9 points noirs sont recensés sur le réseau .

### 4.6.3. Interventions d'inspection et de contrôle

	2011
Linéaire inspections télévisées (km)	2,72

## 4.7. Détails sur l'indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale

Catégorie	Points obtenus en 2010	Points obtenus en 2011
Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	10	10
Mise à jour du plan au moins annuelle	0	0
Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année de pose..)	10	10
Existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	10	10
Localisation et description de tous les ouvrages annexes (Postes de relèvement, déversoirs)	10	10
Dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nbre de branchements entre 2 regards de visite)	10	10
Définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	10	10
Localisation et identification des interventions (curage, désobstructions, r&habilitation et renouvellement)	10	10
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (avec estimatif chiffré et sur au moins 3 ans)	0	10 (validation en 2011)
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement	10	10
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>90</b>

## 4.8. Les opérations de renouvellement

### 4.8.1. Opérations réalisées par le prestataire LYONNAISE DES EAUX

#### Concernant la station d'épuration d'Ilfurth :

- ✓ Réfection de l'étanchéité de la surverse du déversoir d'orage
- ✓ Déplacement du coffret électrique de l'agitateur du silo
- ✓ Réparation du câble électrique de l'agitateur du silo
- ✓ Mise en place d'une vanne de reprise des boues du silo à boues
- ✓ Changement des protections des auges des vis convoyeuses
- ✓ Changement d'emplacement des prises électrique du hall « boues »
- ✓ Vidange et nettoyage du bassin d'aération 1
- ✓ Réparation de l'agitateur du bassin d'aération 2
- ✓ Remplacement des palettes et filtre surpresseur du pont du dessableur

#### Concernant la station d'épuration de Spechbach :

- ✓ Réparation de l'obturateur de la vanne à flotteur
- ✓ Remplacement de fin de course du dégrilleur
- ✓ Réparation partielle du pont du clarificateur
- ✓ Réfection de l'alignement du pont brosse

### 4.8.2. Opérations réalisées par la Communauté de Communes

Les opérations de renouvellement de la Communauté de communes correspondent aux opérations de réhabilitation prévues dans le programme pluriannuel de travaux décrit ci-dessous.



## 4.9. Les investissements

### 4.9.1. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Dans le cadre du contrat pluriannuel 2011-2013 signé avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Général du Haut-Rhin, la Communauté de Communes a adoptée par une délibération du 24 mars 2011 le programme de travaux suivant :

Année	Commune	Description des Travaux	Etat
2011	Heidwiller	Réhabilitation partielle du DO	effectué
	Illfurth	Rejet vers l'ill	effectué
	Walheim	Réhabilitation du PR et du dessableur	effectué
	Luemschwiler	Reprise branchements inversés	-
	Tagolsheim	Mise en séparatif du collecteur	effectué
	Tagolsheim	Reprise de 3 branchements inversés	-
	Luemschwiler	Mise en séparatif- élimination eaux pluviales	effectué
	Tagolsheim	Réhabilitation du collecteur (Route de Mulhouse, rue stade et rue de la promenade)	effectué
	Walheim	Réhaussement de la lame du déversoir d'orage	effectué
2012	Spechbach le bas	Réhabilitation du collecteur et remplacement à l'identique	-
	Illfurth	Bassin de stockage à créer conjointement avec les travaux de la STEP (800m3) à l'amont de la STEP	
	Illfurth	Déversoir d'orage et Bassin de stockage (500m3) situés rue de Jeanne d'arc	
2013	Luemschwiler	Démontage du régulateur du débit	effectué
	Tagolsheim	Bassin de stockage (400m3) et vidange	
	Tagolsheim	Bassin de stockage (500m3)	
	Froeningen	Réhaussement de la lame du déversoir d'orage et son autosurveillance	
	Illfurth	Autosurveillance du déversoir d'orage	
	Illfurth	Autosurveillance du déversoir d'orage	
	Tagolsheim	Réhaussement de la lame du déversoir d'orage	

## 5. Indicateurs financiers

### 5.1. Les tarifs

	Tarifs au 1er janvier 2010	Tarifs au 1er janvier 2011	Tarifs au 1er janvier 2012
<b>Part Collectivité</b>			
Forfait de base (€ HT/an)	0	0	<b>28,75 €</b>
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	1,1500 €	1,1500 €	<b>1,1500 €</b>
<b>Taxes et redevances</b>			
TVA	5,50%	5,50%	<b>7,00%</b>
Redevance modernisation des réseaux (€/m <sup>3</sup> )	0,2740 €	0,2740 €	<b>0,2740 €</b>

Les tarifs de l'assainissement pour la part Collectivité ont été approuvés par une délibération en date du 24 mars 2011 pour les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011 en créant un forfait de base correspondant à 25 m<sup>3</sup> consommés afin d'équilibrer le budget assainissement de la Communauté de Communes.

### 5.2. La facture 120 m<sup>3</sup>

	Tarifs au 1er janvier 2011		Tarifs au 1er janvier 2012		Evolution (%)
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
<b>Collecte et traitement</b>					
<b>Terme fixe annuel</b>					
Forfait de base 25 m <sup>3</sup>	- €	- €	28,75 €	28,75 €	
<b>Consommation</b>					
Part de la Collectivité sur 120 m <sup>3</sup>	1,1500 €	138,00 €			
Part de la Collectivité sur 95 m <sup>3</sup> (120-25)=95 m <sup>3</sup>			1,1500 €	109,25 €	-20,83%
<b>Organismes publics</b>					
Redevance modernisation des réseaux	0,2740 €	32,88 €	0,2740 €	32,88 €	0,00%
<b>Total HT</b>		<b>170,88 €</b>		<b>170,88 €</b>	0,00%
TVA à 5,50%/7%		9,40 €		11,96 €	0,00%
<b>Total Assainissement TTC</b>		<b>180,28 €</b>		<b>182,84 €</b>	

<b>Soit le m<sup>3</sup></b>	<b>1,50 €</b>	<b>1,51 €</b>
------------------------------	---------------	---------------

Le montant de la facture d'assainissement s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2012 à 182,84 € TTC qui reste stable par rapport à l'année précédente.

Les différentes composantes de la facture 120 m<sup>3</sup> sont les suivantes :

	01/01/2011		01/01/2012		Evolution (%)
Collectivité	138,00 €	77%	138,00 €	76%	-1%
Taxes et redevances	42,28 €	23%	44,84 €	24%	+1%
<b>TOTAL</b>	<b>180,28 €</b>	<b>100%</b>	<b>182,84 €</b>	<b>100%</b>	-

## 5.3. Le budget annexe Assainissement

### 5.3.1. Les recettes d'exploitation

Recettes	2010	2011	Evolution (%)
Recettes d'exploitation	652 908,45 €	629 514,19 €	-3.6%
-Travaux	62 980,67 €	78 350,82 €	+24%
-Participation raccordement	51 421,38 €	55 183,92 €	7 %
-Redevance assainissement collectif	538 506,40 €	495 979, 45 €	-7,9 %
Produits exceptionnels	22 175,54 €	4305,87 €	-81 %
Subventions Agence de l'Eau (prime pour épuration et aide au compostage)	58 811,00 €	65 767,00 €	11,83%
Subventions d'équipement	0,00 €	116 175,00 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>735 904,99 €</b>	<b>815 762,06 €</b>	<b>10.85%</b>

### 5.3.2. Le financement des investissements

Investissements réalisés en 2011	Montant total 2011
SIG Intégration du fichier assainissement sous format Autocad	500,00 €
Motoréducteur de la STEP d'Illfurth	1 650,00 €
Pont racleur du clarificateur de la STEP de Spechbach	18 692,00 €
Acquisition du vestiaire pour la STEP d'Illfurth	363,00 €
Travaux du contrat pluriannuel 2011-2013	323 678,58 €
Mise ç la terre de la station de pompage Hochstatt rue du Bourg	1071,60 €
Travaux de création du local vestiaire sur la STEP	11 897,03 €
Logiciel Autocad LT 2011	1 472,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>359 324,21€</b>

### 5.3.3. Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2010 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2010	2011
Encours de la dette au 31 décembre	295 042,33 €	256 980,88 €
Montant remboursé durant l'exercice	48 350,45 €	49 191,84 €
- dont en capital	36 223,92 €	38 061,45 €
- dont en intérêts	12 126,53 €	11 130,39 €

### 5.3.4. Amortissements

Durant l'exercice, la Collectivité a réalisé les amortissements suivants :




Amortissement	Montant amorti en 2011
Réseau d'assainissement	209 741,93 €
Installations et bâtiments	62 349,27 €
Divers	58 629,20 €
<b>Subventions</b>	<b>-114 830,84 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>215 889,56 €</b>

### **5.3.5. Opérations de coopération décentralisée**

La Collectivité n'a pas participé à des opérations de coopération décentralisée (*article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales*).

## 6. Les indicateurs de performance



### 6.1. Indicateurs descriptifs :

Indicateur	Définition	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Evolution N/ N-1
<b>D201.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif</b>	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée	9896	9896	<b>10 221</b>	3,3%
<b>D202.0 : Nombre d'autorisation de déversement d'effluents industriels au réseau de collecte des eaux usées</b>	Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non domestiques signés par la collectivité responsable au service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L.1331-10 du code de la santé publique	1	1	1	
<b>D203.0 : Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration</b>	Il s'agit des boues issues des stations d'épuration et qui sont évacués en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traitées par les files eau ou boues de la station ne sont pas prises en compte	126,1	156,05	<b>170,7</b>	 9%
<b>D204.0 : prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> au 01/01/N+1</b>	Prix du service de l'assainissement collectif toutes taxes comprises pour 120 m <sup>3</sup>	1,5	1,5	<b>1,5</b>	

### 6.2. Indicateurs de performance :

Indicateur	Définition	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
<b>P201.1 : Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées</b>	Quotient du nombre d'abonnés desservis par le service d'assainissement collectif sur le nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de ce service à l'assainissement collectif	98%	98%	<b>98%</b>	-	L'enquête publique du zonage d'assainissement est en cours.

Indicateur	Définition	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
<b>P202.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées</b>	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau de collecte des eaux usées. De 0 à 60 les informations sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	80	80*	90		 Voir détail paragraphe 3.6 p16
<b>P203.3 : Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application des articles R.2224-6 et R.2224-10 à R.2224-17 du CGCT au regard de l'application de la directive ERU</b>	Valeur : non conforme = 0 ; conforme = 100. Un système de collecte est jugé conforme au titre de la directive ERU si les 2 conditions suivantes sont remplies : o Absence de rejet significatif des réseaux de collecte des eaux usées en période de temps sec (total des déversements par temps sec pour inférieure à 5% de la charge brute de pollution organique) ; o En cas de rejets diffus, existence d'un programme de prévention des fuites ;	100%	100%	100%*		 .* Sous réserve validation par la Police de l'Eau
<b>P204.3 : Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application des articles R.2224-6 et R.2224-10 à R.2224-17 du CGCT au regard de l'application de la directive ERU</b>	Valeur : non conforme = 0 ; conforme = 100. L'équipement d'épuration est jugé conforme au titre de la directive ERU si les ouvrages sont dimensionnés pour assurer conjointement : o Pour l'hydraulique, le traitement par chaque station d'épuration du débit de référence précisé en application de l'arrêté du 22 juin 2007 ; o Pour la pollution, le traitement par chaque station d'épuration de la charge brute de pollution organique selon les obligations en vigueur pour la zone concernée (zone sensible ou non)	100%	100%	100%*		
<b>P205.3 : Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application des articles L2224-8 et R2224-10 à R2224-16 du CGCT au regard de l'application de la directive ERU</b>	Valeur : non conforme = 0 ; conforme = 100. Les règles et conventions précises à mettre en œuvre pour juger de la conformité font l'objet de circulaires du Ministère en charge de l'environnement (cf guide de définitions version 1.5 de septembre 2008 relative à l'application de la directive ERU 91/271/CEE) accessible par le lien suivant : <a href="http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/">http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/</a>	100%	100%	100%*		

Indicateur	Définition	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
<b>P206.3 : Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacués selon des filières conformes à la réglementation</b>	Pourcentage des boues évacuées par les stations d'épuration selon une filière conforme à la réglementation. Les sous produits et les boues de curage ne sont pas pris en compte dans cet indicateur. Une filière est dite "conforme" si elle remplit les 2 conditions suivantes : le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur, la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille	100%	100%	<b>100%</b>		
<b>P207.0 : Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité</b>	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	NR	0	<b>0</b>		

ILLFURTH, le 29 juin 2012

Helmuth BIHL  
Président de la CCSI



**ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau  
Rhin Meuse**

---